

Annexe 9 – Cadrage Opérationnel et Technique – Offre de formation 2024 en licence Parcours établissement – Etudiants sportifs de haut-niveau

Un parcours établissement est proposé pour les étudiants disposant du statut « Sportif de haut niveau » liste 1. Il s'agit de valoriser les compétences acquises dans le cadre de leur pratique sportive de haut-niveau, en préservant leur parcours de formation. Ce parcours s'inscrit dans la volonté forte de l'Université de Lorraine de mieux accueillir les étudiants sportifs de haut-niveau.

Ce parcours s'adresse aux étudiants inscrits en Licence générale, en L2 et L3. Des dispositifs similaires peuvent cependant être mis en place dans d'autres filières de formation, dès lors qu'ils respectent le cadre réglementaire de ces diplômes.

La démarche a consisté en un recensement des compétences liées aux fiches RNCP des licences :

Valorisation des compétences en sport intégré :

Note au sein d'un cursus intégré.

Distinguer la notion d'étudiant ESHN libéré de cours, le noter peut-être quand même.

Valorisation d'ECTS

Reconnaissance du statut ESHN au travers de l'acquisition d'ECTS. Au travers d'une grille de compétences, valoriser le statut ESHN.

Faire une grille de compétences et les rapprocher des fiches RNCP (France compétences).

Valorisation des compétences ESHN au service de la formation universitaire :

Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

Travailler en équipe, en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

S'autoévaluer.

Communiquer de façon claire et non ambiguë.

Analyser, diagnostiquer, modéliser l'activité d'un pratiquant ou d'un groupe en mobilisant les concepts scientifiques et systémique de la performance.

Planifier et programmer une performance.

Avoir une expérience approfondie dans la pratique d'une activité sportive.

Pratiquer la compétition.

Programmer la préparation physique générale d'un sportif.

Prendre du recul par rapport à une situation.

Il en ressort que ces compétences sont communes aux compétences exigées en niveau licence.

Ce sont les compétences liées :

Au positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel.

Au fait d'agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle.

A l'expression et la communication écrites et orales.

A l'exploitation des données à des fins d'analyse.

Annexe 9 – Cadrage Opérationnel et Technique – Offre de formation 2024 en licence Parcours établissement – Etudiants sportifs de haut-niveau

Fil rouge : Prendre du recul par rapport à une situation (à décliner tout au long parcours).

Parcours retenu : 1 UE par semestre en L2 et L3

ECTS		Semestre	M3C	Compétences attendues
3	ECRIT	S3	Dossier (2000 à 3000 mots)	Situer son rôle et ses éventuelles missions au sein d'une organisation. Travailler en équipe, en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. Savoir rendre compte de son expérience approfondie dans la pratique d'une activité sportive à l'entraînement et en compétition.
3	ORAL	S4	Exposé : 15' (dont vidéo de 2' maxi) Entretien : 15'	S'autoévaluer à partir d'une production vidéo de 2' maxi sur les déterminants de la performance (techniques, tactiques, mentaux, sociaux, physiques, etc....). Communiquer de façon claire en Français et se présenter et introduire son exposé dans une langue étrangère.
3	ECRIT	S5	Dossier (2000 à 3000 mots)	Caractériser et valoriser son identité et ses compétences de sportif au service de ses projets personnels et professionnels. Connaître les évolutions, les innovations, les enjeux de leur discipline en matière de recherche.
3	ORAL	S6	Exposé : 15' Entretien : 15'	Analyser sa préparation physique, technique, tactique, mentale et connaître les déterminants de sa performance.

Moyens :

30 étudiants environ

Un binôme de personnes faisant partie du comité ESHN pour évaluer chaque étudiant. Le binôme comprend un enseignant d'EPS de l'équipe STAP ou SUAPS associé à un correspondant sportif de haut niveau (CREPS, Ligue U etc)

Le suivi des étudiants est réalisé par un enseignant à hauteur de 3 heures par étudiant par enseignant.

Le parcours ESHN pourra être ouvert dès le post-bac, une réflexion doit être menée en lien avec les différents pôles lorrains, pour favoriser l'accueil des sportifs de haut-niveau à l'université de Lorraine (places réservées, cursus aménagés, crédits réservés, reconnaissance des compétences etc ...).